NOTICE

SUR M. L. VITET, MÉDECIN DE LYON.

Louis Vitet naquit à Lyon, en 1736, d'une famille qui, comme celle d'Hippocrate, s'était fait dans la médecine une grande célébrité. Son père le fit étudier chez les Jésuites. Au sortir du collége, le jeune écolier voulait se faire moine, et ce qui prouve l'ardeur et la sincérité de sa vocation, il voulait être Chartreux; mais la providence qui lui avait inspiré ce dessein, en inspirait un autre à son père. Celui-ci exigeait complaisance pour complaisance, et ne consentait à humilier son fils sous l'habit de saint Bruno qu'après l'avoir revêtu de la robe de docteur. Il fallut céder. Le jeune homme se rendit à Montpellier pour y suivre ses cours. Le tems, l'étude, l'exemple ébranlèrent ses premières résolutions: et cette fièvre religieuse qui avait enflammé ses esprits acheva de se dissiper à une représentation du *Devin du Village*. Converti à la médecine par un opéra, Louis Vitet redoubla de zèle; et après avoir assisté pendant deux ans aux leçons de Fizes, de Sauvages et de l'éloquent Lamure, il fut honoré du titre de docteur, et partit sur-le-champ pour Paris, où l'appelait la juste célébrité de Ferrein, de Rouelle, de Jussieu et de Nollet.

Ce n'était point assez pour lui d'écouter assidûment de tels maîtres, de suivre les visites des hôpitaux, de parcourir les bibliothèques, et les collections d'histoire naturelle. Un goût inné pour les beaux-arts le conduisit dans les ateliers des peintres et des sculpteurs, et lui fit cultiver la société des artistes avec autant de soin que celle des savans. L'altération de sa santé interrompit trop tôt de si charmantes études. Après deux ans de séjour à Paris, il revint respirer l'air natal et se faire agréger au collége des médecins de Lyon. Engagé dans la pratique de son art, ses premiers essais furent heureux: mais une maladie grave, une inflammation de poitrine se présente: soit inattention, soit

timidité, le jeune médecin néglige la saignée, et le malade meurt le septième jour. M. Vitet sentit amèrement sa faute. Avertit par ce cruel revers de ce que la médecine exige de qui ose l'exercer, et ne se croyant plus digne de traiter les maladies, il s'en interdit pour un tems le privilége; il reprend ses études, ses lectures, ses observations; et refaisant au lit du malade toute son éducation médicale, il abdique en quelque sorte le doctorat, pour ne plus l'obtenir que de son propre suffrage. M. Vitet persista plusieurs années dans cette louable sévérité: mais avec de nouvelles lumières, il reprit une nouvelle confiance, jusqu'à ce qu'enfin les sollicitations de ses amis, et sur-tout le sentiment légitime qu'il avait de ses forces, mirent un terme à cette interdiction volontaire.

Rentré dans la carrière que ses scrupules lui avaient presque fermée, il passa dix ans à donner, l'hiver et le printems, des démonstrations publiques d'anatomie et de chimie, qui eurent le plus grand éclat. Il publia quelques écrits polémiques; et de concert avec deux médecins de ses amis, il fit dans les hôpitaux deux espèces d'observations fort importantes. Les premières avaient pour objet de constater ou de renverser la nouvelle doctrine de Solano sur les variétés du pouls; doctrine présentée par Borden avec des modifications si délicates qu'on n'osait trop s'y fier. Les secondes étaient relatives au régime des hôpitaux et aux moyens d'en corriger les abus.

Comme on le voit, les premières observations n'intéressaient que la science: les secondes intéressaient le public. Il faut se souvenir qu'à cette époque, dans les hôpitaux de Lyon, comme ailleurs, deux malades, quelquefois trois, quatre, et même cinq, occupaient le même lit, pêle-mêle, et jetés les uns sur les autres. Les salles toujours encombrées étaient privées d'air. Il n'y avait pour ce grand nombre de malheureux que peu de médecins. Il résultait de cette disproportion et de la nécessité du service, que les visites étaient faites en courant et comme à la volée. Cette légèreté forcée tournait malheureusement en habitude.

Aucun traitement n'était raisonné, aucune observation suivie. L'expérience des médecins était perdue, ou plutôt il n'y avait pas d'expérience. La pratique, la pharmacie, le formulaire fourmillaient d'erreurs, et la mortalité était effrayante. Comment n'être pas frappé de tant de maux à la fois? M. Vitet le fut plus que personne. Il le dit et fut persécuté : mais la publicité qu'il donna à ses Mémoires, l'approbation de tous les médecins distingués de l'Europe, le tems et la vérité entraînèrent enfin l'opinion publique. Une administration plus humaine et plus éclairée adopta les réformes proposées par M. Vitet et par ses collègues, et leur décerna ainsi la seule récompense dont leur zèle pût être touché.

Mais l'envie est un sentiment trop haineux pour qu'on en puisse étouffer jusqu'à la dernière semence. On dirait que le bien, comme le mal, ne reste jamais impuni. Dans la vivacité de leur triomphe, les trois amis obtiennent de la ville et du collége des médecins qu'il sera construit à Lyon un laboratoire de chimie, un cabinet d'histoire naturelle, et un amphithéâtre pour les démonstrations anatomiques. On attache à ce nouvel établissement trois chaires que les trois amis se partagent. Les cours sont ouverts; les élèves accourent en foule : mais la jalousie ourdit sourdement sa trame. On fait circuler des bruits alarmans; l'envie et la malveillance échauffent la plus dangereuse des passions, le fanatisme. Le peuple s'ameute; les partis se rencontrent et se choquent : au milieu du tumulte et de la fureur, on fait irruption dans la salle des médecins; on pille, on disperse; on détruit par la flamme, peu s'en faut que l'incendie ne gagne le collége et la bibliothèque publique. L'autorité songea trop tard à réprimer le scandale et à prévenir l'effusion du sang. Les professeurs que l'on accusait de disséquer des enfans tout vivans, furent dépouillés; et sur la permission de l'archevêque, les prêtres de l'Oratoire s'étant approprié les salles où se faisaient les cours, cet utile établissement fut ruiné sans ressource.

Peu de tems après, une cause célèbre, celle de la fille *Lerouge*, fut portée devant les tribunaux de Lyon. On accusait les frères *Para* d'avoir étranglé cette fille, et de l'avoir précipitée dans le Rhône. Heureusement pour les accusés, M. Vitet venait de faire paraître un Mémoire sur les noyés : Mémoire fondé sur des observations anatomiques très-précises, et où il combattait, sur des points essentiels, le sentiment de l'illustre Louis. Ce mémoire éclaira la religion des juges, et sauva l'innocence et la vie aux frères *Para*.

Vers la même époque, le ministère fondait à Lyon et à Paris des écoles vétérinaires, sous la direction de Bourgelat. Un petit incident (1) inspira à M. Vitet le désir d'étudier à fond l'organisation du cheval, du bœuf et de la brebis. Il réunit dans des écuries séparées, plusieurs de ces animaux malades ; il s'attacha à suivre de l'œil la marche de leurs diverses maladies, et l'action si variée des médicamens. Enfin, après douze ans d'un travail opiniâtre, il publia, en 3 vol. *in*-8°. un *Traité de Médecine vétérinaire :* ouvrage qui se répandit bientôt dans toute l'Europe, qui fut traduit en plusieurs langues, et dont les progrès de l'art vétérinaire n'ont point encore fait oublier le mérite.

A peine ce grand ouvrage terminé, le collége des médecins invita M. Vitet à composer une Pharmacopée. Malgré le nombre presque incroyable de recherches et d'expériences qu'il fallut faire pour donner quelque solidité à un travail aussi ingrat d'ailleurs, M. Vitet publia, au bout de cinq ans, la *Pharmacopée de Lyon*, un vol. *in*-4°. 1778. Toutes les parties de l'art pharmaceutique y sont traitées avec le plus grand soin. L'auteur y avait joint ses vues propres sur l'action des médicamens, et sur la classification des maladies. Il était bien difficile qu'un ouvrage de

(1) Bourgelat avait chassé de son école un professeur qui s'occupait, avec M. Vitet, d'anatomie comparée.

cette nature et de cette étendue fût reçu avec un applaudissement universel. Quelques esprits jaloux ou délicats s'offensèrent du titre. On contesta à M Vitet le droit d'en décorer son ouvrage. L'affaire devint sérieuse ; les tribunaux intervinrent, et par le crédit de la faculté de médecine, le parlement de Paris prononça la suppression d'un titre qui paraissait usurpé. Dans ce singulier procès, on voit moins la présomption de M. Vitet que l'infidélité de ses confrères ; il ne voulut s'en venger que par de nouveaux succès. Pendant les quatre années de 1780 à 1784, il publia chaque semaine, avec un collaborateur digne de lui, un Journal de Médecine, où ces deux écrivains consignaient l'histoire des maladies précédentes, les bons effets des remèdes, les précautions d'hygiène à prendre pour l'avenir, et les observations météorologiques de chaque jour.

La réputation toujours croissante et l'infatigable activité de M. Vitet furent enfin remarquées de l'administration. Un intendant de Lyon, M. de Flesselles, jeta sur lui les yeux pour l'établissement d'une école gratuite en faveur des sages-femmes de la campagne. Cette école était si nécessaire, elle fut fondée avec une telle sagesse, et produisit des effets si heureux, que c'est la seule institution qui ait résisté aux ravages de la politique, et qu'elle subsiste encore aujourd'hui, seulement avec de légères modifications.

Cependant M. Vitet, dans le cours d'une pratique très-étendue et très-heureuse, avait formé un recueil immense d'observations sur les maladies. Ces observations étaient faites au lit du malade ; elles étaient suivies jour par jour, et, pour ainsi dire, phénomène par phénomène. Les maladies y étaient représentées au vif, avec toutes les physionomies que leur font prendre successivement, soit l'action spontanée de la nature, soit l'action des remèdes, et les secours du médecin. M. Vitet se préparait à mettre à profit ces précieux matériaux ; il allait en construire un grand ouvrage pratique, sous le titre de *Médecin du Peuple*,

lorsque les événemens de 1789 éclatèrent. Le mouvement qu'ils imprimèrent à toute la France engagea M. Vitet dans les affaires publiques. Il fut notable, administrateur du district, maire de Lyon pendant deux ans; et par l'inévitable effet de cette rapidité de choses qui entraînait les volontés avant qu'elles eussent le tems de se former, il fut député en 1792 à la Convention nationale. Enveloppé dans le siége de Lyon, fugitif et proscrit, il se tint un an caché dans le canton de Zurich, et ne quitta la Suisse que lorsqu'il lui fut permis de reprendre en France ses droits de citoyen et ses fonctions de député. L'heureuse révolution du 18 brumaire le fit enfin sortir des agitations politiques, et le rendit à lui-même et à ses occupations favorites.

Dans le calme de sa nouvelle situation, il reprit ses travaux qu'il se reprochait presque d'avoir abandonnés. Trois ouvrages importans sortirent bientôt et presque en même tems de ses mains. Le premier était le *Médecin du Peuple*, interrompu depuis tant d'années; le second, sa *Médecine expectante*, qui parut à Paris, en 6 vol. *in*-8°. sous la date de 1803; le troisième, à l'impression duquel il n'a pu présider, est un *Traité sur la Sangsue médicinale*, Traité entièrement neuf, et sans contredit le plus complet qu'on pût attendre sur une telle matière. Nous ne devons entrer ici dans aucun détail sur le mérite de ces ouvrages. Le peu que nous en avons dit suffira sans doute pour faire entrevoir dans quel esprit ils ont été composés. Les médecins y ont trouvé des répétitions, une méthode défectueuse, des négligences et quelques singularités dans les préceptes de traitement; il y a des parties qui ne sont qu'ébauchées. En revanche, ils y ont reconnu une grande variété d'observations, de la simplicité dans les vues, des remarques originales; en un mot, toute l'empreinte d'un esprit indépendant et expérimenté.

Le trait le plus propre à caractériser la pratique de M. Vitet, on le trouve dans le titre de son grand ouvrage de la *Médecine expectante*. L'expectation était son moyen de prédilection. Il laissoit marcher librement une maladie,

et il attendait, pour agir, que ce développement naturel ouvrît un jour favorable aux remèdes. Belle et sage conduite, formellement recommandée par Hippocrate : conduite qui fait le salut du malade, la gloire du médecin, et la meilleure apologie d'un art qui souvent ne triomphe que par l'inaction. Toutefois M. Vitet savait mettre une juste mesure à sa circonspection. Toujours en garde contre les piéges de l'apparence, et toujours préparé à l'action, souvent il déconcertait le mal avant qu'il pût éclater, et ne semblait temporiser dans les maladies graves, que pour porter des coups plus rapides et plus sûrs. Aussi ne maniait-il que des médicamens héroïques, et spécialement le quinquina, remède qui, dans des mains habiles, produit quelquefois des prodiges comparables à ce qu'il y a de plus merveilleux dans les fables de l'orient. Que ce mélange si heureusement tempéré d'audace et de prudence est supérieur à la servile témérité de l'habitude ! Aussi M. Vitet avait en horreur la médecine qui ne fait qu'agir et brouiller, et dont tout l'art consiste à aigrir les maladies en les défigurant. Cette prétendue médecine lui avait coûté la vie de son père et presque la sienne. Du reste, il serait superflu de rappeler ici qu'à tant de connaissances et de talent, M. Vitet joignait le désintéressement le plus noble, la bienfaisance la plus empressée, et la plus tendre humanité pour les malheureux. Plein de candeur et de droiture, de sévérité pour lui-même et d'indulgence pour autrui ; ennemi de tout mensonge et de tout manège ; quelquefois ombrageux, par l'ardeur de sa vertu ; mais prompt à revenir quand on le détrompait ; jaloux de sa liberté, mais ne cherchant l'indépendance que dans sa soumission aux lois ; aimant l'ordre, l'économie, la simplicité : tel était le médecin éclairé, le citoyen utile, le père de famille estimable, qu'à l'âge de 73 ans, la mort a frappé tout d'un coup, le 25 mai dernier, au milieu de ses travaux, de ses projets (1), nous pourrions dire au milieu de ses malades qu'il venait de visiter, et presque au milieu des siens, qu'il

(1) M. Vitet préparait une Topographie de la ville de Lyon.

venait de quitter pour goûter un peu de repos. Jusqu'au moment fatal, il avait conservé toute la vigueur de sa constitution, et tout le feu de son esprit. « Cette énergie » physique et morale, qui l'avait rendu capable de tant de » choses, le mettait au-dessus des atteintes mêmes de la » vieillesse. On aurait dit qu'il n'avait pas le tems d'y son- » ger ». Il s'est éteint dans la plénitude de sa force, et, pour ainsi dire, tout entier; fin tranquille et désirable, digne prix d'une vie consacrée au bien public, et qui n'a été douloureuse que pour les amis qui survivent à sa perte.

M. Vitet avait une taille élevée, une physionomie imposante et vénérable, des manières simples et ouvertes, un langage naturel et sans apprêt. Il avait été membre correspondant de l'ancienne Société royale de médecine de Paris, et membre de l'Académie de Lyon, où il avait succédé à M. Poivre. Il était dans ses dernières années membre honoraire de la Société d'agriculture du département de la Seine.

E. Pariset.